



Numéro 129 - printemps 2016
Journal de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville
Editrice responsable : Sira Montero - Imprimerie : Imprimerie Nationale, Genève
Tirage : 8300 exemplaires - AHCVV 1200 Genève
Internet : www.ahcvv.ch - Adresse électronique : journal@ahcvv.ch
ont participé à ce numéro : Fabrice Drouin (fd), Dominique Egger (de), Madeleine Gurny (mg), Robert Gurny (rg), Roman Juon (rj), Sira Montero (sm), Andrienne Soutter (as), et Florence Vandenbeusch (fv)

rue de la croix-rouge

Jusqu'à récemment, pour moi, la plus belle rue de Genève était la rue de la Croix-Rouge avec d'un côté ses magnifiques micocouliers centenaires dont les larges branches s'inclinaient par-dessus le mur des réformateurs et de l'autre le talus de La Treille. Cette rue verte, un peu sombre, présentait quelque chose de mystérieux, presque un peu inquiétant, surtout la nuit. La disparition des arbres m'a fait beaucoup de peine. Et pourtant, aujourd'hui, je dois l'avouer, je vois le bon côté des choses. Lorsque l'on débouche de la rue Piachaud ou depuis La Treille, on est ébloui par la lumière, par le vaste espace qui s'ouvre devant nous, par les nouvelles perspectives. On respire large. Lorsqu'on chemine sur le trottoir rénové, on se réjouit du printemps pour voir refluer autour des nouveaux arbres ces plantations mélangées et colorées qui ont fait notre joie tout l'été et l'automne passés. Si elle a perdu une partie de son charme, la rue de la Croix-Rouge a gagné en fraîcheur et en jeunesse.

as

bornes

Selon nos informations les travaux pour l'installation des bornes pour le contrôle de l'accès en Vieille Ville débiteront au courant du mois de mars. L'accès sera garanti pendant toute la durée des travaux. Une fois ce système mis en place, les droits d'accès seront comme à présent : pendant les heures « piétonnes », entre 20h et 7h, auront accès aux rues de la Vieille Ville les ayant droits ainsi que les taxis, police, ambulances et pompiers. Ce droit d'accès sera élargi à la demande des habitants qui n'auront pas de véhicule, aux parents qui accompagnent régulièrement l'habitant chez lui. Les personnes qui se feront accompagner chez eux par des véhicules sans droit d'accès pourront appeler depuis la borne d'entrée le poste de Saint-Antoine qui pourra ouvrir la borne à tout moment pendant les heures « piétonnes ». Nous sommes convaincus que ce système de contrôle de l'accès permettra d'assurer le respect de la politique des ayant droit, sécurisant ainsi les rues par la limitation de l'accès aux seuls véhicules autorisés. Elle diminuera également les nuisances dues au bruit routier et au stationnement illicite durant la période « piétonne » (20h-7h). De même, elle permettra

de libérer des places de stationnement en zone bleue, la nuit, pour les détenteurs de macarons.

sm

bureaux ou logements

La crise du logement se poursuit partout dans le Grand Genève. Les Rues-Basses, la rue du Rhône dans la zone de Bel-Air sont en travaux continus. Ce sont des chantiers qui, telle une poussée de champignons après l'orage, émergent de toutes parts. Mais ce qui commence à apparaître ce sont les panneaux « Bureaux à Louer ». Nous sommes dans une période de crise économique et nos autorités continuent à accorder des autorisations de construire pour des établissements qui seront peut-être inoccupés alors que ce serait le moment de transformer les bureaux vides en appartements. C'est plus souvent que j'aimerais revivre ce moment d'étonnement et de plaisir quand cet automne, installé à la place du Molard, j'ai vu qu'un appartement situé à côté de la Fontaine du Molard était occupé par une jeune famille ! Avec les Associations des Quartiers de la Ville de Genève, nous allons unir nos forces d'action

pour faire en sorte que les pouvoirs politiques se réveillent et agissent avant tout pour sa population.



rj

edito

En faisant le rangement des archives de l'AHCVV récemment, j'ai eu le plaisir de retrouver un exemplaire du Journal des Habitants publié en été 2009. Sous le titre « d'une note radieuse », Louis Charles Levy, alors notre président, nous informait avec enthousiasme de l'avancement du projet « un Manège pour Tous ». Il revendiquait que « les concepts de rencontre et de mixité qui pourront s'y développer auront une influence primordiale pour l'avenir du quartier ainsi que pour le maintien d'une population résidente importante au sein même de la ville ». Presque 7 ans plus tard ces propos sont toujours d'une grande actualité. Le projet a certainement avancé grâce au soutien et au travail de la Ville et des associations du quartier. Nous avançons vers la réalisation du projet mais la dernière date annoncée pour commencer à faire vivre cet espace est 2023. Le contraste avec d'autres projets qui donne l'impression d'avancer à plus grande vitesse m'interpelle.

Nous attendons par ailleurs actuellement des informations de la part des autorités concernant le projet de parking des Clés de Rive. Il s'agit certes d'un projet privé mais qui aura un impact important dans tout le quartier, modifiant l'aménagement, la circulation des voitures et TPG, rendant piétonnes certaines rues, changeant d'une manière fondamentale la physionomie et le fonctionnement de cette partie de notre quartier qui est une zone de transit importante de la Ville. Il faut rappeler qu'en 2010, l'AHCVV avait décidé de ne pas signer la convention concernant les rues piétonnes car nous la trouvions insuffisante et que dans notre lettre du 26 avril 2010 au maire de Genève, nous indiquions notre préférence pour la création d'un ou plusieurs parkings aux limites de la ceinture de la ville et non pas dedans. Lors du débat qui a suivi notre dernière Assemblée Générale j'ai eu l'opportunité de poser les questions suivantes : quel est le besoin en termes de création de nouvelles places de parking souterraines au centre-ville ? Les parkings de St-Antoine et Mont-Blanc sont-ils insuffisants pour combler la demande ? Si comme on nous l'annonce, des rues deviendront piétonnes (Tour Maitresse, rue du Prince), où pourront se garer les habitants le soir, et à quel prix ? Une étude d'impact a-t-elle été réalisée concernant le changement de la circulation et d'arrêt des TPG ? Avons-nous des garanties pour que certaines rues déjà souvent bloquées ne soient pas surchargées ? Je lance ici à nouveau un appel aux autorités pour que s'établisse un échange faisant défaut jusqu'ici.

Permettez-moi de finir en évoquant le projet de rénovation et d'agrandissement du Musée d'Art et d'Histoire. Au moment de la préparation de ce journal, nous n'en connaissons pas encore l'avenir. Comme expliqué lors des précédentes éditions du Journal, l'AHCVV a contribué à la discussion en organisant un débat public l'année dernière et a suivi avec intérêt l'évolution du projet. Le Comité a décidé de ne pas prendre position, même s'il pense qu'une intervention est nécessaire, tant par rapport à l'état de délabrement du Musée que pour mettre en valeur ses riches collections. Genève mérite bien un musée qui contribuerait à la mettre à un niveau de référence culturelle internationale.

sm

le parking des clés de rive

La presse et en particulier la Tribune de Genève a largement présenté le projet qui consiste à construire un parking souterrain sous la rue Pierre-Fatio. La différence avec d'autres parkings, tel que celui du Mont-Blanc, est que le stationnement ne sera plus autorisé dans les rues adjacentes. Les habitants devront garer leur voiture dans le parking des Clés de Rive. Notre problème est que, malgré notre demande, nous n'avons pas été associés aux études préliminaires de la Ville de Genève. Alors que notre association est la seule qui représente les habitants de Cité-Rive et des Rues-Basses, seule l'association des commerçants a été invitée à participer aux études ! Il faut aussi savoir que nous avons beaucoup d'habitants des Rues-Basses dans notre association. Peu de monde imagine que ce secteur est habité pensant que ce ne sont que des bureaux et des commerces qui y sont installés.

Il y a deux principales questions qui se posent à notre comité : comment sera géré le trafic

après la suppression de l'arrêt des bus TPG sur la rue Pierre-Fatio et son transfert à la rue d'Italie et comment ne pas renouveler l'expérience décevante que nous avons vécue avec les soi-disant accords pour le parking de Saint-Antoine. Le premier accord concernait la réaffectation du parking de l'Ancien Manège. Il a fallu attendre trop longtemps pour qu'enfin le Conseiller d'Etat Mark Muller prenne l'initiative de désaffecter le parking pour le mettre à disposition de la Ville de Genève. Le deuxième accord concerne les places de parking pour les habitants : le gros problème en est le coût de location (très cher) qui en plus n'assure pas une place disponible en tout temps. Nous avons l'exemple d'une dame âgée qui partait pour promener son petit chien l'après-midi et qui ne trouvait pas de place à son retour ! L'AHCVV attend d'être invitée pour présenter ses doléances. Nous organiserons une assemblée de quartier pour nous permettre de prendre position sur ce projet.

rj

La Clémence
LE RENDEZ-VOUS DE GENÈVE

OUVERT TOUS LES JOURS
20, PLACE DU BOURG-DE-FOUR
www.laclemence.ch



e-mail : info@ahcvv.ch
site : www.ahcvv.ch
Facebook : **AHCVV**
Adresse : **AHCVV**
1200 Genève

10.- fr de réduction dès 100.- fr d'achat
(à l'exception des actions, spiritueux et cigarettes)
sur présentation de cette annonce



Partner

valable uniquement chez :
Tél. 022 311 03 10

PAM Partner Jaquier
Rue Chausse-Coq 4-6

La Gaîté depuis 1928

Articles de fêtes

Guirlandes, ballons & cotillons

Costumes & accessoires de déguisements

Farces & attrapes

Drapeaux



La Gaîté/Intercome SA
13, Rue de la Rôtisserie
1204 Genève
022 311 87 08
info@lagaite.ch
www.lagaite.ch

Louez d'abord
et achetez ensuite!

**Pianos à louer
dès CHF 60.-**

Profitez de
notre intéressante
offre d'achat
après location



Rue du Marché 20, 1204 Genève www.kneifel.ch

CHOITEL
Maître Opticien



2^{ème} PAIRE^{*}
OFFERTE

* voir conditions en magasin

Rue de la Corraterie 22 • Genève
T 022 310 01 79
www.choiteloptic.ch

Hôtel Bel'Espérance

Votre hôtel de quartier

Genève
Vieille-Ville
1 rue de la Vallée
022 818 37 37



hotel-bel-esperance.ch
contact@hotel-bel-esperance.ch



sur le front du logement

Frasersuites s'étend à la Suisse

« Frasersuites Geneva ouvrira à la mi-décembre et permettra au groupe de Singapour de faire ses premiers pas dans notre pays. Frasersuites, le groupe de résidences hôtelières haut de gamme basé à Singapour, annonce sa prochaine ouverture en Europe et ses premiers pas en Suisse. Frasersuites Genève ouvrira mi-décembre cette année et sera la toute première ouverture en Suisse. La résidence est située au cœur de la vieille ville, au 3-5 rue de la Rôtisserie, dans le quartier financier de la cité de Calvin. La résidence comprendra 67 studios spacieux Deluxe et Premier allant de 48 à 51 m². De plus, cette nouvelle adresse proposera sept appartements de style loft avec un studio, deux d'entre eux équipés d'une chambre et quatre de deux chambres. Ces sept appartements seront réservés aux longs séjours de trois mois et plus. »



RICHARD GEYER
HAIR & BEAUTY

Rue du Perron 14
1204 Genève
Tel : 022 311 41 92

Ne dirait-on pas une publicité que l'AHCVV offrirait gratuitement à ce groupe ? En fait c'est qu'on pouvait lire sur le Web cet automne.

Début décembre, le chantier terminé, le Frasersuites a ouvert. Au téléphone, un responsable (Senior Sales Manager) nous apprend que les 67 studios meublés seront loués entre 250.- et 320.- fr. la nuit, les prix étant fixés au jour le jour, selon la date de réservation, la disponibilité et la durée du séjour. Pour la semaine cela fait de 1750.- à 2240.- fr. Grosso modo, le même ordre de prix à la semaine que les appartements meublés Nestliving Concept, de la rue Etienne-Dumont (1700.- le petit, 2100.- le moyen, de 2500.- à 4000.- les grands). Facile ensuite d'estimer les loyers mensuels. Tout en sachant ces calculs inexacts vu que les prix sont modifiés en fonction de la durée de séjour et des événements dans la région, nous pensons qu'ils donnent tout de même un ordre de grandeur.

Ces informations nous laissent songeurs. Peut-on appeler cela du logement ? Peut-on loger plus de deux personnes dans de tels appartements ? Ce type de location répond-il aux besoins prépondérants ? Les hommes d'affaires venant de l'étranger sont-ils si nombreux qu'il faille leur consacrer un bâtiment entier de plus de 70 appartements ? Est-ce inéluctable et inévitable que le haut de gamme envahisse tout le quartier ?

Nous ne le pensons pas. Non, ce n'est pas ce genre d'établissement dont le centre-ville a besoin. Il lui faut du logement accessible à des familles : des familles avec enfants ; des familles jeunes qui ne gagnent pas assez pour assumer de gros loyers ; des familles qui ne veulent ni ne peuvent travailler davantage seulement pour payer un loyer exorbitant, car elles privilégient la vie de famille ; des familles qui pratiquent le temps partiel, le partage des tâches domestiques et d'éducation des enfants ; des familles pour qui la vie sociale, la culture sont plus importantes que l'accroissement des richesses ; des familles qui s'investissent dans leur quartier, se retrouvent devant les écoles, dans les parcs, les associations. De telles familles existent, nous en connaissons. Elles sont l'avenir.

Il faudrait aussi dans le centre-ville des logements à prix abordables pour ceux qui n'ont pas non plus de gros salaires mais qui travaillent dans le quartier, pour les étudiants, et pour les artistes, des ateliers. Enfin, pour les personnes âgées, des solutions pour qu'elles puissent rester dans l'environnement auquel elles sont habituées seraient bienvenues. Pour nous, un quartier vivant où il fait bon vivre, c'est un quartier où la diversité domine : diversité sociale et générationnelle des habitants, diversité des activités et des commerces, diversité des établissements publics.

Pourquoi un ixième article dans notre Journal des Habitants sur ces questions ? Parce que nous ne perdons pas espoir que petit à petit des consciences s'éveillent, des mentalités évoluent, des changements s'opèrent. Même dans la Vieille-Ville !

as

les armes de l'ahcvv ! la pétition

Nous venons d'être auditionnés par la commission du Conseil municipal pour deux pétitions. Pour la relance du projet de construction de logements sur le terrain en friche qui se situe au-dessus de l'Alhambra, dont un crédit de fr. 1'950'000.- a été voté par le Conseil municipal. La seconde concernait notre demande de prolonger le pavage de la rue Etienne-Dumont de façon à inclure la place Franz-Liszt qui actuellement sert au parking des deux roues ou aux installations de chantier.

Le Bastion de Saint-Antoine où se trouve le site archéologique vient de faire l'objet d'un crédit de fr. 1'230'000.- voté par le Conseil municipal permettant le lancement d'un concours international qui visera la conservation du site et son accès aux visiteurs. C'est notre pétition qui en a lancé l'idée : elle fut acceptée aussi bien par le service cantonal d'archéologie dirigé par Monsieur Jean Terrier que par les autorités.

La pétition alertant la Ville de Genève pour qu'elle prenne d'urgence les mesures nécessaires pour sauver et redonner vie à l'immeuble situé au 16, Grand-Rue a été acceptée.

Enfin notre pétition qui demandait à ce que les associations d'habitants soient consultées lors des demandes d'autorisation d'installations d'établissements publics a aussi été acceptée par le Conseil municipal mais refusée par le Grand Conseil. Cette démarche devrait permettre de prévoir toutes les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité des habitants concernés par de tels projets. A titre d'exemple lorsqu'un tenancier veut installer une terrasse, il serait nécessaire de prévoir un horaire et une surveillance qui permette de garantir la tranquillité des riverains. Il faut savoir que c'est la Ville de Genève qui est la 1ère consultée par le canton sur les demandes d'autorisations de construire (DALE). Les services de la Ville nous consulteront avant de prendre leur décision. Notre pétition aura eu le mérite d'engager la Ville à demander notre avis sur de tels projets.

rj

les doléances du mois

- La disparition, d'une quinzaine de places de
parcage vélos au Bourg-de-Four qui avaient
été installées grâce aux démarches acharnées
de notre précédent îlotier pour lutter contre
le désordre des cycles accrochés n'importe
comment aux barrières du square. Disparition
que nous espérons provisoire étant donné
qu'elle est due à l'installation du chantier de
rénovation de l'immeuble numéro 27.

as



TSCHIN-TA-NI S.A.

SPECIALISTES EN THÉS
PORCELAINE CHINE ET JAPON

5, RUE VERDAINE - 1211 GENÈVE 3
METROSHOPPING CORNAVIN
E-MAIL: CONTACT@TSCHIN-TA-NI.CH
www.tschin-ta-ni.ch

TELEPHONE 022 311 65 00
TELEPHONE 022 732 93 72
FAX 022 345 44 09



CHOCOLATERIE
—
TEA-ROOM

BOURG-DE-FOUR 12
1204 GENÈVE
www.swisschocolates.ch

TÉL. +41 22 310 40 94
FAX +41 22 312 18 25
info@swisschocolates.ch

BULLETIN D'ADHÉSION AHCVV 2016

Fondée en 1980, l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville (AHCVV) a pour but de défendre la qualité de la vie.

Nous intervenons dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle.

JE DÉSIRE DEVENIR MEMBRE DE L'AHCVV

Cotisation 2016

☐ Individuel	Fr. 40.-
☐ Famille	Fr. 50.-
☐ AVS, étudiants, apprentis, chômeurs	Fr. 20.-
☐ Personnes habitant d'autres quartiers, mais travaillant au centre ou en vieille ville et désirant soutenir l'AHCVV	Fr. 20.-

Compte CCP 12-8533-8 (IBAN CH88 0900 0000 1200 8533 8)

Adresser le bulletin de versement avec vos coordonnées à

AHCVV, 1200 Genève



Sylvain Briens

clin d'œil de camoletti

On peut regretter, alors que le débat pour le Musée d'Art et d'Histoire battait son plein, que les promoteurs et la Ville de Genève ne se soient pas souvenus du projet de Claude Camoletti qui consistait à relier l'esplanade dit de l'Ancien Observatoire au Rond-Point de Rive. Il aurait pu être réalisé et donner une dimension grandiose pour Genève et son musée !

rj



REPRISE DES CONCERTS D'ÉTÉ EN VIEILLE-VILLE

L'association *Musique et Vie* a le plaisir de vous annoncer la reprise de ses Concerts d'été. Ils auront lieu à l'Eglise luthérienne, Place du Bourg-de-Four, du 23 juin au 6 août, tous les jours sauf le dimanche entre 12h30 et 13h30. L'entrée est libre avec une collecte pour un projet musical.

Le programme pourra être consulté début juin sur www.musique-vie.ch

Imprimerie in Nationale
Maison fondée en 1874
Rue Plantamour 34
CH-1201 Genève
022 732 27 12
www.imprimerienationale.ch

Confiez-nous vos impressions!



Découvrez notre
large assortiment
en pharmacie et
parfumerie.

Nous vous conseillons de manière compétente.

Pharmacie Parfumerie Amavita Malbuisson
Galerie Jean-Malbuisson 15, 1204 Genève
Tél. 058 851 30 51
www.amavita.ch
www.facebook.com/amavita

AMAVITA+

Chocolaterie SWEETZERLAND

36, Place du Bourg de Four, 1204 Genève



Au cœur de la Vieille Ville, venez découvrir
notre large choix de chocolats artisanaux
d'exception, pur beurre de cacao, sans
graisses végétales hydrogénées, huile de
palme, ni conservateurs

www.sweetzerland.net

stalactites et stalagmites en ville

Quelle découverte au pied de la Vieille-Ville que ces quatre stalactites d'une douzaine de cm et ces stalagmites malheureusement écrasées par le passage des véhicules !

La Commission des monuments et sites, la célèbre CMNS, devrait se mobiliser au plus vite et envisager des mesures de préservation, avant que des dégradations irréparables soient commises. Par ailleurs, nous ne savons pas encore si le gouffre attendant qui s'enfonce sur quatre étages permettra de découvrir quelques peintures rupestres, graffitis d'une autre époque, qu'il sera alors également important de valoriser, mettant probablement fin aux privilèges d'une centaine d'happy few qui utilisent sauvagement cette grotte transformée en parking privé. En fonction des découvertes, nous verrons s'il y a lieu de lancer une pétition pour que ce site puisse être aménagé et constituer une nouvelle attraction culturelle en ville.



mg



A propos de nos événements, Soirée Jeux Fête des 30 ans

Joli succès remporté lors de notre soirée jeux du vendredi 5 février.

La nouvelle formule séduit les familles et connaissances qui sont venues nombreuses hier soir en début de soirée partager un moment de jeux convivial ensemble.

Bonne humeur, jeux, rires étaient de la partie sans oublier les délicieux gâteaux et plats salés apportés par les joueurs, qui sont venus compléter le buffet canadien préparé par l'équipe.

La soirée a été rythmée par des nouveaux jeux préparés spécialement par les ludothécaires pour cet événement, comme *Mysterium*, *Love letter*, *Vendredi 13*, etc, sans oublier bien sûr, les incontournables.

Pour rappel, depuis début décembre 2015 nous accueillons le public sous une nouvelle forme :

19h-21h30 familles
Dès 21h30 réservé ados-adultes

Prochaine soirée jeux :
vendredi 8 avril 2016.

Cette année, la ludothèque fêtera ses 30 ans ! Retenez déjà **la date du 28 mai** car nous vous réservons de jolies surprises.

Pour l'équipe et le comité,
Elsa-Hélène Walther Monnet,
responsable

Maison de
quartier
MQ
Chausse-Coq
4-6 rue Chausse-Coq
1204 Genève
Tél: 311 00 61
mq.chaussecoq@fase.ch
mqchausse-coq.ch

Assemblée Générale

Cette année, l'assemblée aura lieu le **samedi 23 avril à 10h30**.

Durant la partie statutaire, une animation sera organisée pour les enfants dont les parents assistent à l'Assemblée Générale. Elle sera suivie d'un apéro qui permettra de poursuivre les discussions de manière plus conviviale.

Aujourd'hui c'est jeudi Apéro 1^{ère} feuille

**Jeudi 17 mars
19h – 21h**



Cette année, avant de célébrer le retour du printemps sur la Promenade de la Treille nous souhaitons faire deux clins d'œil : l'un à Mme le Sautier qui lancera les bonbons pour la dernière fois avant son départ à la retraite et l'autre au marronnier officiel qui lui aussi prend sa retraite.

Nous vous proposons une exposition de photos et d'affiches d'anciennes fêtes de la Première Feuille.

Nous accueillerons également Arnaud Bosch pour un apéro histoire. La tradition de la Première Feuille, coïncidant avec le développement du naturalisme et des jardins à Genève, il nous parlera des parcs et jardins de Genève. Il nous racontera également quelques faits historiques sur le rôle du sautier de Genève.

Arnaud Bosch est historien, il est le fondateur des Apéros de l'Histoire. C'est en se rappelant une vieille tradition, les conférences populaires, que les Apéros de l'Histoire sont nés. Le principe est simple : Un orateur vous parle d'Histoire, au sens large du terme, de manière simple, détendue, autour d'un verre ou deux.... Le public est invité à participer activement aux conférences, créant une atmosphère conviviale et détendue.

La conférence débutera à 19h30.



Accueil libre – Vacances de Pâques du mardi 29 mars au vendredi 1^{er} avril

Cette année, nous proposons aux préados ainsi qu'aux ados une semaine d'accueil libre durant les vacances de Pâques.

Le programme de la semaine sera discuté et organisé avec les jeunes les semaines précédentes afin qu'ils puissent exprimer leurs envies. **L'accueil aura lieu de 14h00 à 18h00 tous les jours et de 14h00 à 21h00 le jeudi.**

Fête de la Première Feuille

**Promenade de la Treille
de 12h00 à 16h30**

Le samedi 19 mars aura lieu notre traditionnelle fête de la Première Feuille sur la Promenade de la Treille. Cette année le thème de la fête est le soleil. Nous espérons que celui-ci sera de la partie et que nous pourrons profiter d'un temps ensoleillé. La fête débutera à midi avec l'arrivée du cortège des enfants. S'en suivra le discours de Madame Le Sautier avec le traditionnel lancer de bonbons. Différentes animations dont les ateliers des Arts du Cirque, un stand de maquillages, la chorale des élèves de l'école Ferdinand-Hodler et de la musique animeront cette belle fête de quartier. Les associations de quartier tiendront différents stands de nourriture et de boissons.

LE PROJET MANÈGE DE L'AVANT-PROJET A LA PHASE PROJET



2015 une année de travail pour les professionnels et « Manège pour tous ».

Deux visites de la Madeleine, des restaurants scolaires, de la Maison de quartier et de la ludothèque par le bureau d'architecte ESTAR et la Ville de Genève ont eu lieu dans le but de faire évoluer le projet selon les besoins des associations. La Ville de Genève rachète le bâtiment du Manège à l'Etat.

2016 une séance de présentation des plans par l'architecte Stefano Ciurlo Walker d'ESTAR et par la Ville de Genève pour clôturer l'avant-projet (phase technique destinée surtout à pouvoir chiffrer le projet et figer les éléments essentiels, murs porteurs, canalisations, etc.).

La phase de projet commence en mars, la Ville de Genève avec « Manège pour tous » et le bureau d'architecte ESTAR prévoit une série de rencontres pour discuter de l'utilisation concrète des espaces, de l'accueil, de la grande salle et des ajustements encore à faire.

« Manège pour tous » souhaite organiser une séance publique pour les habitants en octobre prochain afin de présenter l'évolution de ce projet de réaffectation du Manège en un espace multi-générationnel unique et novateur.

Association MPT

2bis rue Saint-Léger, 1205 Genève

e.micheli@bluewin.ch

FÊTE DE LA PREMIÈRE FEUILLE

SUR LE THÈME DU SOLEIL
**SAMEDI 19 MARS DES 12H
PROMENADE DE LA TREILLE**

11H30 : Cortège des enfants
12h00 : discours de Mme le Sautier
Jusqu'à 16h30 : buvette, saucisses, raclette, crêpes,
petites restauration, animation, musique, chorale,
jeux



inauguration alhambra
le 19 juin 2015

Extraits du discours que M. Sandro Rossetti, Président de l’AdUdA, a prononcé le 19 juin 2015, en hommage à M. Hans Fuchs, ingénieur du son de talent.

[L’AdUdA est] une association qui rassemble onze associations musicales de Genève, toutes créées il y a 20 et 40 ans, et qui regroupe toutes les tendances musicales d’aujourd’hui, de la pop à la musique contemporaine en passant par le jazz, le rock, l’électro, les musiques du monde et la chanson française. [...] **AdUdA (Association des Utilisateurs de l’Alhambra)** se décline en trois lettres :

A comme associations
En juillet 2014, 5 fondateurs (l’AMR, La Bâtie-Festival de Genève, fanfareduloup Orchestra, l’ADEM et l’ASMV-Le Chat Noir-Voix de Fête) se réunissaient pour former l’AdUdA, rapidement rejoints par 6 autres organisations (Archipel, Contrechamps, Eklekto, Elektron, Prestige Artists et PTR) [...]

U comme usagers, utilisateurs
Une histoire de 40 ans, 2 fois 20 ans [...]

Ce fut un marathon, un acharnement militant, un long processus de mise en place du projet, rencontres avec les habitants de la Vieille-Ville, les défenseurs du patrimoine, les experts musicaux, les débats au municipal, la durée du chantier...

A comme Alhambra ou Architecture
Ce bâtiment nous a fait rêver et continue à résister aux modes. Nous avons su maintenir le cap de la sauvegarde grâce à sa belle construction en pierre et béton, aux espaces généreux et à sa très bonne acoustique. Nous apprécions aussi son charme, par exemple avec son entrée gracieuse à l’angle du bâtiment. [...] La salle que nous inaugurons aujourd’hui a tenté de respecter le patrimoine tout en s’adaptant aux nouvelles technologies... [...]

Je ne peux m’empêcher de voir une similitude avec l’AUBP (association des usagers des Bains des Pâquis) qui, au milieu de la rade cossue et majestueuse, a réussi à faire de cet endroit un lieu populaire, de qualité, pour tous les publics et à des prix accessibles. Comme eux, après un engagement citoyen et un vote populaire positif, les autorités nous donnent la gestion et nous font confiance. Nous souhaitons réussir aussi bien qu’eux et à faire de l’Alhambra un des lieux préférés des Genevois.[...] La réussite de cette utopie tient essentiellement à la bonne volonté des personnes et à la capacité de tous les partenaires à travailler en bonne intelligence.

Ensemble, nous allons tester sur 4 ans, les nouvelles configurations de la salle, trouver l’équilibre de la programmation, accueillir le public et être à l’écoute des nouvelles formes musicales.

En deux mots et en italien, *Viva la Musica, E la nave va...*

commission des pétitions

Lundi 1^{er} février une petite délégation de notre comité s’est rendue à la Commission des pétitions du Conseil municipal pour y être auditionnée sur nos deux pétitions, soit celle sur la friche de Calvin-Pélisserie et l’autre sur le pavage de la Place Franz-Liszt. Les commissaires ont semblé intéressés et assez positifs. Ils ont posé beaucoup de questions et la séance s’est prolongée plus d’une heure.

Au sujet du projet Calvin-Pélisserie de construction de logements qui devrait se réaliser dans la prolongation de la mise en service de l’Alhambra, l’AHCVV a dit son étonnement et sa désapprobation que la Ville de Genève, propriétaire du terrain, ne soit pas plus active dans la poursuite du projet de logements, alors que le crédit pour lancer un concours a été voté par le Conseil municipal depuis longtemps. Les auditionnés ont, une fois de plus, également demandé que la Ville fasse davantage appel à la participation. Suite au petit document d’analyse élaboré par leurs soins et déjà envoyé aux conseillers administratifs concernés, suite également à leur réunion au DCA de février 2015 avec M. Rémy Pagani et ses services, des membres de notre comité, dont un expert en rénovation du patrimoine bâti, ont également suggéré quelques pistes à étudier dans le sens d’une diversité des bâtiments, des bureaux d’architectes qui les réaliseraient et des coopératives qui y habiteraient.



Quant à la place Franz-Liszt, en partie pavée comme la rue Tabazan, l’AHCVV souhaiterait profiter des prochains travaux de pavage des rues Etienne-Dumont et Maurice pour achever son embellissement en prolongeant ce pavage jusqu’au début du pont Saint-Victor. Ce nouveau revêtement impliquant le déplacement du parking moto, en mettant en valeur les magnifiques maisons du début des rues Beauregard, Tabazan, Etienne-Dumont et promenade de Saint-Antoine autour de la Débridée, donnerait une cohérence à l’hommage au grand musicien.

La Commission des pétitions souhaitant auditionner également M. Rémy Pagani, les décisions sont remises à plus tard. Notre Journal des Habitants ne manquera pas de vous tenir au courant.

le logement et la ville

Le Collectif d’associations d’habitants de quartiers de Genève a organisé un débat public avec la participation du Conseiller d’Etat Antonio Hodgers, président du département de l’aménagement, du logement et de l’énergie, autour du thème « Crise du logement, la politique menée par l’Etat est-elle efficace ? ». Des représentants de l’AHCVV ont participé à cette rencontre.

La discussion s’est organisée autour de deux exemples. Le premier sur le projet d’urbanisation de la caserne des Vernets. Ont été débattues les questions comme le relogement de l’armée, les gabarits et loyers qui devraient répondre aux besoins prépondérants de la population, tout comme l’organisation du concours d’urbanisme, qui serait suivi de mandats confiés à des architectes différents pour chaque bâtiment. Quant au second thème, il portait sur la mise en œuvre de l’application de la Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d’habitation (LCTR). Les propos tenus à ce sujet nous ont apporté la confirmation que les associations d’habitants ou de quartier avaient un rôle important à jouer dans le contrôle de l’application de la loi.

L’un des deux intervenants et représentants des associations d’habitants, M. Valance, de la Survap (Association des habitants du quartier des Pâquis), a expliqué qu’il était favorable à la mixité socio-économique dans son quartier et qu’il fallait défendre la capacité de se loger à des prix abordables. Il a ajouté que cela n’était malheureusement plus possible dans son quartier, comme dans le reste de la ville, car la violence des milieux immobiliers et commerciaux, avec l’installation d’appartements-hôtels, de Airb&b, de bureaux, de salons de massages, de surélévations dont l’occupation est détournée ou d’appartements inoccupés, conduit à la rupture sociale et à la gentrification.

Dans sa réponse, M. Hodgers a clairement dit que ses services ne pouvaient assumer la « surveillance » des illégalités commises et reconnaît la difficulté qu’il y a à repérer certaines activités commerciales non déclarées effectuées dans des logements et les changements d’affectations illégaux qui en découlent. En revanche, il affirme réagir à toute dénonciation des voisins et reconnaît les bienfaits du travail bénévole que les associations de quartiers effectuent en ville en la matière. M. Hodgers rappelle que l’Etat a un rôle d’observateur dans la cité, il n’existe pas de mécanisme automatique de contrôle et que dans bien des cas (loyers, changements d’affectations), c’est le droit du bail qui devrait s’appliquer en priorité.

Ce que les membres de notre association ont entendu avec plaisir, c’est que si le Conseiller d’Etat se dit favorable à une équité territoriale et à la redensification de la ville, afin que Genève comble son retard en logement, pour lui, la formule « il faut implanter un logement où il y a un emploi et il faut implanter un emploi où il y a un logement » doit se traduire par « il faut implanter deux logements où il y a un emploi ! ». Voilà qui est encourageant pour l’AHCVV dont l’un des objectifs est de développer et soutenir différents projets pour retrouver plus de vie et plus d’habitats permanents dans le Centre et la Vieille-Ville de Genève.

déambulation

Je déambulais, un soir, « pé onna nai asse naire que d’ancro », dans une ruelle de la Vieille-Ville, quand, levant les yeux, je m’aperçus qu’il n’y avait aucune fenêtre éclairée dans les façades. Intrigué, je parcourus plusieurs rues pour constater qu’en effet, mis à part le Bourg-de-Four et le haut de St-Léger, les façades étaient vides de vie. Ce qui est peut-être bien au niveau de la consommation d’électricité, mais contrariant du point de vue de l’état d’habitabilité de la Vieille-Ville, surtout comparé à la vue que j’ai de mon balcon sur les immeubles au pied du Bois de la Bâtie, brillant de mille fenêtres.

Pourquoi cette obscurité ? Il y a plusieurs causes. Mais il faut tout d’abord redire une évidence, la véritable vitalité de la VV disparaît au profit d’une effervescence factice. Celle de midi, à la pause, celle du soir, à la fermeture des bistrots. Entre ces deux sommets, les rues sont calmes, peu d’habitants les parcourent. Allez au boulevard Carl-Vogt pour saisir la différence... Donc de moins en moins d’habitants, je parle de ceux qui y séjournent à l’année, et non ceux qui ont « investi » et qui visitent ponctuellement leur logis.

C’est un truisme de parler de l’augmentation du nombre des bureaux, avec comme conséquence l’augmentation du prix du m². Mais quel instinct pervers pousse les affairistes à vouloir s’installer à l’hyper-centre, avec ses problèmes d’accès et ses locaux souvent étroits et sombres, alors que des milliers de m² de bureaux neufs les attendent en périphérie ? Sans parler de cette détestable tendance à vouloir occuper des arcades...

Par contre, ce qui est moins dit, ou passé sous silence, ce sont les environ 30’000 m² de bureaux, d’après nos calculs, que l’Etat de Genève possède et occupe, non compris l’Hôtel-de-Ville et le Palais de Justice. Soit au moins 300 logements de quatre pièces disponibles pour de futurs citoyens ! Quel autre instinct pervers fait que les gouvernements successifs, au lieu de concevoir des immeubles administratifs en périphérie, préfèrent acquérir des vieux immeubles, pas adaptés à l’installation de bureaux, pour pallier à l’augmentation de leurs services.

Autre cause de cette désertification, la disparition de la diversité des occupations des boutiques, commerces des rez-de-chaussée. Exemple: à la rue des Belles-Filles, entre 1900 et 1950, on trouve marchand de vin, boucherie, cycles, menuiserie, coiffeur, bains chauds, photographe, cordonnier, épicerie, laiterie, serrurerie, combustibles, parmi les 24 commerces recensés. A comparer à nos restaurants et galeries qui monopolisent les rues.

Quel remède à apporter à cette situation ? Ce n’est pas l’éclairage sophistiqué du Bourg-de-Four prévu par la Municipalité qui va changer la donne. C’est de l’animation artificielle. Le nouveau plan des PUS poussera dans le bon sens, s’il est respecté. Mais rien ne semble pouvoir faire obstacle à cette évolution, contrecarrer l’attrait du centre pour les hommes d’affaire, sauf une crise économique majeur, que personne ne souhaite. Ne subsiste qu’une prise de conscience générale, surtout de la part des derniers propriétaires, pour favoriser le logement, refuser, malgré la perte financière, les bureaux et restituer les arcades à des commerces dit de proximité. Et évidemment obliger nos élus à vider les lieux et déplacer leurs bureaux en périphérie.

appel aux dessinatrices
et dessinateurs

Il fut une époque pendant laquelle notre Journal des habitants était illustré par de joyeux caricaturistes tels que Pierre Raymond et Huck Scarry. Et en plus pour les campagnes électorales pour la sauvegarde de l’Alhambra, le sauvetage du Hêtre pourpre situé en face du MAH, et pour les Clés de Saint-Pierre, Aloys, Exem, Dominique Appia, Robert Hainard ont dessiné, créé à titre gratuit leurs interventions artistiques.

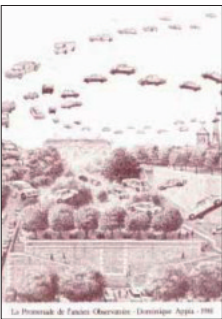
Sachant qu’il y a toujours et encore de nombreux dessinateurs qui seraient tout à fait capables de participer à l’illustration de notre Journal pour lui donner encore plus d’attrait nous faisons appel à vous. Si vous êtes intéressé, n’hésitez pas à nous contacter à : journal@ahcvv.ch



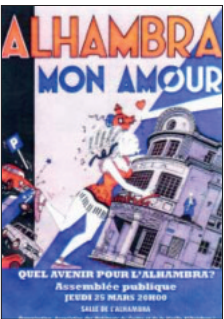
H. Scarry



P. Reymond



Appia



Exem

